

Technical and Bibliographic Notes / Notes techniques et bibliographiques

The Institute has attempted to obtain the best original copy available for scanning. Features of this copy which may be bibliographically unique, which may alter any of the images in the reproduction, or which may significantly change the usual method of scanning are checked below.

L'Institut a numérisé le meilleur exemplaire qu'il lui a été possible de se procurer. Les détails de cet exemplaire qui sont peut-être uniques du point de vue bibliographique, qui peuvent modifier une image reproduite, ou qui peuvent exiger une modification dans la méthode normale de numérisation sont indiqués ci-dessous.

- Coloured covers /
Couverture de couleur
- Covers damaged /
Couverture endommagée
- Covers restored and/or laminated /
Couverture restaurée et/ou pelliculée
- Cover title missing /
Le titre de couverture manque
- Coloured maps /
Cartes géographiques en couleur
- Coloured ink (i.e. other than blue or black) /
Encre de couleur (i.e. autre que bleue ou noire)
- Coloured plates and/or illustrations /
Planches et/ou illustrations en couleur
- Bound with other material /
Relié avec d'autres documents
- Only edition available /
Seule édition disponible
- Tight binding may cause shadows or distortion
along interior margin / La reliure serrée peut
causer de l'ombre ou de la distorsion le long de la
marge intérieure.

- Additional comments /
Commentaires supplémentaires:

Pagination continue.

- Coloured pages / Pages de couleur
- Pages damaged / Pages endommagées
- Pages restored and/or laminated /
Pages restaurées et/ou pelliculées
- Pages discoloured, stained or foxed/
Pages décolorées, tachetées ou piquées
- Pages detached / Pages détachées
- Showthrough / Transparence
- Quality of print varies /
Qualité inégale de l'impression
- Includes supplementary materials /
Comprend du matériel supplémentaire

- Blank leaves added during restorations may
appear within the text. Whenever possible, these
have been omitted from scanning / Il se peut que
certaines pages blanches ajoutées lors d'une
restauration apparaissent dans le texte, mais,
lorsque cela était possible, ces pages n'ont pas
été numérisées.

GAZETTE DES CAMPAGNES

JOURNAL DU CULTIVATEUR ET DU COLON PARAISSANT TOUS LES JEUDIS

Rédacteur-Propriétaire :

FIRMIN H. PROULX.

L'abonnement peut dater du 1er de chaque mois, ou commencer avec le 1er numéro de l'année. On ne s'abonne pas moins que pour un an. L'avis de discontinuation doit être donné par écrit, au Bureau du soussigné, UN MOIS avant l'expiration de l'année d'abonnement, et les arrérages alors devront avoir été payés; si non, l'abonnement sera censé continuer, malgré même le refus de la Gazette au Bureau de Poste. Tout ce qui concerne la rédaction et l'envoi de correspondances doit être adressé à **FIRMIN H. PROULX, Rédacteur-Propriétaire.**



Gérant

Hector A. Proulx.

Tout ce qui concerne les abonnements à la Gazette des Campagnes et les annonces à être publiées dans ce journal, doit être adressé à **Hector A. Proulx, Gérant.**

ANNONCES

Première insertion..... 10 centins par ligne
Deuxième insertion, etc.... 3 centins par ligne

Pour annonce à long terme, conditions libérales.

Ceux qui désirent s'adresser tout particulièrement aux cultivateurs pour la vente de terres, instruments d'agriculture, etc., etc., trouveront avantageux d'annoncer dans ce journal.

ABONNEMENT : }
\$1 PAR AN }

Si la guerre est la dernière raison des peuples, l'agriculture doit en être la première.
Emparons-nous du sol, si nous voulons conserver notre nationalité.

ABONNEMENT }
\$1 PAR AN }

SOMMAIRE.

Revue de la Semaine : Son Eminence le Cardinal Taschereau se rendant à Rome pour y recevoir le chapeau cardinalice des mains de Notre Saint Père le Pape, est l'objet de grandes manifestations religieuses à son passage à New-York de la part de nos compatriotes qui résident dans cette ville.—Troisième pèlerinage Canadien en Terre Sainte, organisé par M. l'abbé Provancher, rédacteur du *Naturaliste Canadien*.—Erection du monument Cartier-Brebeuf sur les bords de la rivière St-Charles, à Québec.—L'Hon. C. A. E. Gagnon, Secrétaire-Provincial, sera élu par acclamation, député à l'Assemblée Législative pour le comté de Kamouraska.—Chêmins de fer de Québec à Ste Anne de Beaupré, et de Québec au Lac St-Jean.

Causerie Agricole : De l'élevage des bêtes à cornes (Suite).—La production du lait.—Emploi du lait en nature.

Sujets divers : Vulture du sarrasin.—Tailloé des gadelières.—Plantation des arbres fruitiers.

Choses et autres : L'engraissement des bêtes à cornes.—Animaux à l'engrais.—Cause de la dégénération de la race porcine.

Recettes : Mastic indestructible.—Moyens de purifier le beurre ranci.

A nos abonnés retardataires.—Nous prions instamment ceux qui nous doivent des arrérages pour abonnement à la *Gazette des Campagnes* de nous les faire parvenir le plus tôt possible. Nous avons grandement besoin de ce qui nous est dû afin de faire honneur à nos propres affaires. Ces arrérages nous sont absolument indispensables pour payer les frais d'impression, de papier, etc., nécessités pour la publication de notre journal. Les deux ou trois piastres que nous recevons actuellement chaque semaine, pour abonnement à la *Gazette des Campagnes* ne suffisent certainement pas. Ceux qui ont à cœur l'existence de notre journal se feront, sans doute, un devoir de nous payer leur abonnement au plus tôt.

EN VENTE AU BUREAU DE LA "GAZETTE DES CAMPAGNES"

INSTRUCTIONS POPULAIRES SUR LES SOINS A DONNER AUX ANIMAUX MALADES.—Prix, 15 cts.

LE PARFAIT MARECHAL EXPERT MODERNE, manuel complet de l'amateur et du marchand de chevaux, de l'artiste vétérinaire et du maréchal ferrant, ouvrage extrait des meilleurs auteurs anciens et modernes; mis en ordre et complété par M. Marcellinour, artiste vétérinaire. Prix : 35 cts.

REVUE DE LA SEMAINE

Son Eminence le Cardinal Taschereau se rendant à Rome pour y recevoir le chapeau cardinalice de la main de Notre Saint Père le Pape.—Son Eminence le Cardinal Taschereau se rendant à New-York pour y prendre le paquebot qui devait le conduire en Europe, a été l'objet de grandes manifestations religieuses de la part de nos compatriotes qui résident à New-York

Nous empruntons ce qui suit à un journal publié dans cette ville :

“ Le cardinal archevêque de Québec, Mgr Taschereau, et le cardinal archevêque de Baltimore, Mgr Gibbons, se rendant à Rome pour y recevoir leurs chapeaux de la main du Pape, au prochain consistoire, se sont embarqués samedi matin à bord du paquebot de la compagnie générale transatlantique *La Bourgogne*. Les deux cardinaux ont été accompagnés au dock de la compagnie générale transatlantique par Mgr Corrigan, archevêque de New-York; et plusieurs membres éminents du clergé. Un grand nombre de bouquets avaient été envoyés aux deux prélats et leurs cabines étaient remplies de fleurs.

“ Le cardinal Taschereau, qui était arrivé dès jeudi à New-York, a célébré la messe vendredi matin à l'église St Jean Baptiste des Canadiens, dans la 76e rue Est, où a eu lieu ensuite une réception à laquelle assistait une très grande partie de la colonie Canadienne-française. L'église avait été décorée avec beaucoup de goût, de fleurs et verdure : c'était la première fois depuis sa fondation, qu'un cardinal y disait la messe. A la fin de cette cérémonie, M. Leon Bossue dit Lyonnais (autrefois de Québec), a lu une adresse au cardinal, au nom de tous les paroissiens, et Mgr Taschereau y a répondu en français, en remerciant les Canadiens-français de la chaleureuse réception qu'ils lui faisaient.

“ Les personnes présentes ont été ensuite présentées individuellement au prélat qui leur a donné sa bénédiction.

diction et son anneau à baiser. Au sortir de l'église de Saint-Jean-Baptiste des Canadiens, le cardinal-archevêque de Québec s'est rendu à l'académie des sciences de Notre-Dame, dans Lexington avenue, près de la 76e rue, où l'attendait une réception non moins chaleureuse. Deux adresses lui ont été lues, l'une en français, l'autre en anglais, par les jeunes élèves que le cardinal a félicités ensuite de leur progrès et de leur bonne tenue. Mgr Taschereau, accompagné par la sœur supérieure, a visité l'établissement dans tous ses détails, a chaleureusement complimenté les bonnes sœurs et s'est retiré après avoir béni, avec le cérémonial habituel, la nouvelle maison des sœurs de Notre-Dame, où elles ne sont installées que depuis quelques semaines."

Troisième pèlerinage Canadien en Terre Sainte.—M. l'abbé L. Provancher, rédacteur du *Naturaliste Canadien*, du Cap Rouge, de Québec, propose, pour l'année 1887, l'organisation d'un troisième pèlerinage canadien en Terre Sainte.

Les deux pèlerinages précédents sous la direction de l'abbé Provancher en 1884 et en 1886, ont eu un beau succès.

Cette fois, les pèlerins canadiens seraient accompagnés d'un tableau représentant St Jean du Désert à Jérusalem.

L'Eglise de St Jean du Désert est l'endroit même où est né St Jean-Baptiste le Saint Précurseur du Messie.

Le programme du pèlerinage contiendrait en outre le projet d'acheter à Jérusalem, une Croix en bois d'Olivier que les pieux voyageurs Canadiens iraient offrir à leur retour, au Sanctuaire de la Bonne Ste-Anne de Beaupré, la Thaumaturge du Canada.

Monument Cartier-Brebeuf.—La communication suivante est adressée à la *Presse* par le comité chargé de recueillir des souscriptions pour ce monument :

Les journaux de la province de Québec vous ont fait connaître le projet d'érection d'un double monument à l'endroit précis où Jacques-Cartier et ses hardis compagnons passèrent l'hiver de 1535-36, et où quatre-vingt-dix ans plus tard, les Pères Jean Brebeuf, Bonnemond Masse et Charles Lalemant jetèrent les bases de la première résidence des missionnaires Jésuites dans la Nouvelle-France.

L'emplacement appelé Fort Jacques-Cartier a déjà été acheté par le Cercle Catholique de Québec. Il occupe une pointe de terre, au confluent des rivières St Charles et Lairet, et offre aux regards un site admirable, digne des grands souvenirs qui s'y rattachent.

Le comité littéraire et historique du Cercle s'adresse aujourd'hui à votre générosité et à votre patriotisme, et il vous invite à contribuer, par votre souscription, à la réalisation de son projet, qui a déjà reçu l'adhésion des principaux organes de la presse française et anglaise de la Province.

Ce projet consiste :

1. A faire élever une *fac simile*, en fonte, de la croix plantée par Jacques-Cartier, le 3 mai 1536, sur les bords de la rivière Saint-Charles, avec l'écusson fleurdelisé et l'inscription *Franciscus primus, Dei gratia Francorum rex, regnat*. Cette croix serait fixée dans un socle en granit, et aurait 35 pieds de hauteur.

2. A faire construire une sorte de tumulus à la mémoire des premiers missionnaires Jésuites de la Nouvelle-France.

Si les souscriptions atteignent un chiffre assez élevé, le Comité fera, en outre, ériger au sein du faubourg Saint-Roch, à Québec, une statue grandeur héroïque avec piédestal orné de bas-reliefs, etc., en l'honneur de l'illustre découvreur du Canada.

Les noms de tous les souscripteurs, indistinctement, seront inscrits dans deux cahiers d'honneur, dont l'un sera adressé au Maire de Saint-Malo (en France), et l'autre remis au Maire de Québec, pour être conservés dans les archives de ces deux villes.

De plus il sera déposé dans la pierre angulaire de chacun de ces monuments des parchemins portant, outre les noms de Sa Majesté et de ses représentants à Ottawa et à Québec, ceux de Son Eminence le cardinal archevêque et de tous les membres de l'Episcopat canadien, celui du Maire de la ville de Québec ainsi que les noms de toutes les personnes et institutions qui auront contribué pour une somme de \$30 ou plus à l'œuvre du Comité.

Nous ne voulons pas insister sur le mérite et l'opportunité de cette entreprise, qui sera un témoignage de la reconnaissance de tout un peuple en même temps qu'un hommage rendu au génie civilisateur de l'Eglise et de la France.

M. J. C. Taché, l'honorable juge Baby, M. Napoléon Bourassa, M. B. Testard de Montigny, M. Alphonse Leclair, M. John Lespérance, M. J. M. LeMoine, M. N. Faucher de St-Maurice, M. le Major Edmond Mallet, sans faire partie du comité, ont cependant consenti à devenir patrons de l'œuvre, et, à ce titre, à aider le comité, de leurs conseils. Nous faisons aussi appel à nos frères de France et à tous les membres de ces belles associations Saint-Jean-Baptiste qui, dans les diverses provinces du Canada ainsi que dans un grand nombre d'Etats de l'Union Américaine, offrent un si admirable exemple d'union et de patriotisme. Nous nous adressons au clergé et aux laïques, aux hommes et aux femmes, aux adultes et aux enfants. Nous invitons aussi nos compatriotes de nationalité étrangère à contribuer à l'œuvre entreprise, certains que nous sommes, qu'ils savent déjà apprécier toute la grandeur des événements dont nous voulons perpétuer le souvenir.

L'Hon. M. C. A. E. Gagnon, Secrétaire-Provincial.—Comme nous l'annoncions dans le dernier numéro de la *Gazette des Campagnes*, l'Hon. M. Gagnon a accepté la charge de Secrétaire Provincial dans le nouveau Cabinet de la Province de Québec, ce qui rendait vacant son siège comme député du comté de Kamouraska à l'Assemblée Législative. Nous apprenons que l'Hon. M. Gagnon qui doit être de nouveau mis en nomination comme député du comté de Kamouraska samedi prochain, sera élu par acclamation, ceux qui l'ont opposé à la dernière élection ayant décidé de lui donner ce qu'on appelle en langage constitutionnel, le *fair trial*. Nous ne pouvons que les féliciter de leur décision, car elle leur permettra de juger des actes de l'Hon. M. Gagnon comme l'un des aviseurs dans l'administration des affaires publiques, dans la Province de Québec. Le comté de Kamouraska est pour ainsi dire privilégié dans le choix des ministres, car

il est un de ceux qui ait eu le plus souvent des ministres pour le représenter.

Il n'est pas dans notre rôle d'apprécier ici l'Hon. M. Gagnon au point de vue politique, mais au point de vue agricole nous pouvons dire qu'il s'est montré toujours très zélé à donner son concours à l'école d'agriculture de Ste Anne et à la *Gazette des Campagnes*, chaque fois que l'occasion s'en est présentée.

Chemin de fer de Québec à St-Anne de Beaupré.—La voie projetée du chemin de fer Québec, Montmorency et Charlevoix est maintenant localisée et les estimés ont été faits pour les divers travaux. Les travaux seront faits avec autant d'activité que possible, au printemps; et les pèlerins qui iront en pèlerinage au sanctuaire de la Bonne Ste Anne en juillet ou août prochain, auront la satisfaction de voyager sur un chemin plus confortable.

La longueur totale du chemin est de trente milles, à partir de la gare du Palais, à Québec, longeant la rive nord du Saint-Laurent, passant les chutes Montmorency et se frayant un passage jusqu'à Ste Anne, à travers la partie de la Province de Québec qui a été la première colonisée par les Français.

Le chemin, sur un parcours de plusieurs milles ne fait que traverser un long village. M. H. J. Boemer est le président de la compagnie et M. Israël Tarte, de Québec, en est le vice président. L'un des premiers promoteurs de l'entreprise est M. le maire Langelier de Québec.

Le chemin de fer de Québec au Lac St-Jean.—Le Révérend M. O. Lavoie, vicaire à Hébertville, est arrivé à Québec le 6 février matin par le train du chemin de fer du lac Saint-Jean. C'est le premier qui passe par la route qui vient d'être ouverte entre le lac Saint-Jean et le terminus actuel de la voie ferrée au lac des Cédres. M. Lavoie rapporte que c'est un bon chemin d'hiver.

Ainsi l'on pourra bientôt parcourir la distance entre Québec et le lac Saint-Jean en 24 heures au lieu de six jours.

On prend des arrangements pour expédier les malles pour le lac Saint-Jean et Chicoutimi par cette nouvelle route.

CAUSERIE AGRICOLE

DE L'ÉLEVAGE DES BÊTES À CORNES (Suite).

La production du lait.—Comme nous l'avons vu dans nos précédentes causeries, la production du lait est très variable chez les races bovines suivant chaque race; de plus la production est variable parmi les vaches d'une même race; et cela suivant la nourriture et les soins qu'elles reçoivent, car tels aliments favorisent plus la lactation que tels autres.

Dans l'appréciation du produit en lait, il faut considérer non-seulement la quantité produite à un jour donné, mais encore la durée de la lactation. Certaines vaches donnent dix à douze pots de lait pendant une semaine ou deux, puis elles diminuent rapidement, de telle sorte que dès le septième ou le huitième mois après le vêlage, elles sont complètement tarées. D'autres vaches, au contraire, ne donnent pas plus de sept à huit pots de lait dans le fort de la production, mais elles conservent longtemps cette

quantité, tarissent lentement et sont traites jusqu'à dix mois après le vêlage. Si l'on additionne le lait donné par ces deux catégories de vaches, on verra que l'avantage est tout à la dernière catégorie.

Les races bovines les plus avantageuses ne sont pas celles qui donnent le plus de lait, mais plutôt celles qui produisent plus avec la même quantité de nourriture. Sous ce rapport nos vaches canadiennes sont supérieures à toutes les races importées pour leur amélioration. Ce fait a été constaté depuis plusieurs années.

Il importe peu que la nourriture soit consommée par de grandes ou de petites races, le point important est de produire le plus de lait possible avec le même volume de fourrage; et forcément nous devons arriver à cette conclusion que notre race bovine canadienne ne gagne rien par les croisements, mais bien plutôt par la sélection et le bon régime; pourvu toutefois que l'on accorde au reproducteur de race canadienne les mêmes soins et la même attention que l'on accorde à un reproducteur de race étrangère. En procédant ainsi parmi les sujets de race canadienne, on ferait une race supérieure à toutes les autres races étrangères quant à la production du lait. Ce fait paraît être généralement accrédité par un grand nombre de nos agronomes canadiens qui viennent d'établir un livre de généalogie de notre race bovine canadienne qui nous permettra d'être mieux renseignés sur les qualités laitières de la vache canadienne.

La quantité de lait donnée par une vache augmente en proportion de la nourriture qu'elle reçoit. Cependant il y a une certaine limite qu'il ne faut pas dépasser; au delà de cette limite, la vache engraisse et son lait diminue.

Dans la production de la viande de boucherie cette partie de la ration, connue comme ration de production, sert à la formation de la chair et de la graisse, quelque soit l'abondance et la richesse de cette ration. Ici il n'y a de limite à observer que dans la capacité digestive de l'estomac de l'animal qu'on nourrit, c'est-à-dire que l'on peut avec beaucoup d'avantage donner à un animal de boucherie autant de nourriture qu'il peut en digérer sans fatigue; c'est même dans cette circonstance que l'engraissement se fait avec plus d'économie.

La quantité de lait donnée par une vache, augmente en proportion de la nourriture qu'elle reçoit. Cependant il y a une certaine limite qu'il ne faut pas dépasser; au-delà de cette limite, la vache engraisse et son lait diminue.

Dans la production de la viande de boucherie cette partie de la ration, connue comme ration de production, sert à la formation de la chair et de la graisse, quelque soit l'abondance et la richesse de cette ration. Ici il n'y a de limite à observer que la capacité digestive de l'estomac de l'animal qu'on nourrit, c'est-à-dire que l'on peut avec beaucoup d'avantage donner à un animal de boucherie autant de nourriture qu'il peut en digérer sans fatigue; c'est même dans cette circonstance que l'engraissement se fait avec plus d'économie.

Mais il n'en est pas de même lorsque l'on vise à la production du lait. Il est bien vrai qu'une vache pauvrement nourrie produira peu et que cette production du lait croîtra à mesure que la nourriture sera plus

abondante et plus riche, mais jusqu'à une certaine limite, seulement. Tant que la nourriture ne dépasse pas cette limite toute la ration de production sert à la formation du lait, et la vache en donne la plus grande quantité possible. Si alors l'on continue à augmenter encore la nourriture, une partie est détournée au profit de la formation de la chair, la vache engraisse ce qui dans l'état ordinaire des choses n'est pas favorable aux intérêts du cultivateur. Il n'est jamais économique de tenir grasses des vaches laitières, car la ration d'entretien est proportionnelle au poids de l'animal; or, une vache grasse pèse plus qu'une vache en bon état: dans ce cas, il lui faut plus de ration d'entretien et il en reste moins pour la ration de production. En outre, les éleveurs ont reconnu par expérience que lorsqu'une vache se met à engraisser, les matières alimentaires se portent moins vers la production du lait et elles tendent toujours à former la chair.

S'il n'est pas avantageux de tenir les vaches laitières dans un état d'embonpoint, il ne l'est pas non plus de les tenir maigres, car les vaches maigres sont toujours mauvaises laitières tant qu'elles sont dans cet état de maigreur; dès qu'elles reçoivent une nourriture plus abondante et plus riche, elles commencent par se former un peu de chair et pendant ce travail la quantité de lait n'augmente pas. Le meilleur état dans lequel on doit tenir une vache, c'est l'état moyen de graisse. C'est cet état que l'on nomme le bon ordre; c'est alors que les fonctions vitales s'exercent avec le plus d'activité; une vache laitière dans cet état donne une masse de lait proportionnelle à la valeur de la ration de production qu'elle reçoit, du moins jusqu'à une certaine limite.

Ces soins de nourriture exigent une attention particulière, surtout lorsque l'on nourrit les animaux à l'étable. Il ne faut pas se montrer à leur égard ni parcimonieux ni prodigue, mais leur donner une nourriture suffisante et convenable.

Rappelons ici encore quelques-unes des conditions à remplir à leur égard et que nous avons déjà signalées dans nos précédentes causeries.

Il faut observer de donner à chaque espèce d'animaux le genre de nourriture le plus approprié à sa nature et au genre de produit qu'on veut en obtenir. Ainsi, aux bêtes laitières, nous donnons les aliments les plus aqueux, c'est-à-dire qui contiendront le plus d'eau; aux bêtes à l'engrais, on donnera les aliments les plus nutritifs. On ne doit pas ignorer non plus qu'en hiver la ration doit être plus forte qu'en été. En général, le passage, ou d'une nourriture à l'autre ou d'une ration plus faible à une ration plus forte, et réciproquement, ne doit jamais s'effectuer brusquement, mais progressivement. Il ne faut pas oublier que la ration fournie ne doit jamais dépasser la quantité que l'économie animale peut utiliser, parce qu'alors tout l'excès passe aux travaux des organes digestifs sans produire d'effet. Il est vrai que le fumier est amélioré d'autant; mais cette amélioration est produite à un prix que le fumier ne saurait rendre. D'ailleurs cette trop grande abondance est souvent funeste à la santé du bétail, et c'est là une raison décisive. Donc pas d'excès quant à la nourriture à donner aux animaux.

La limite que nous devons observer quant à la quantité de nourriture à donner aux vaches n'est pas la même pour toutes; il faut la chercher à l'égard de chacune en particulier, et dans ce cas l'expérience acquise doit être notre guide.

Voici quelques indications qui peuvent nous faire connaître cette limite:

Supposons une vache en bon état, si l'on augmente graduellement sa nourriture, son lait augmente aussi dans la même proportion, et la vache bientôt donne son plus grand produit en lait. Au moyen de pesée périodique, c'est-à-dire que si l'on pèse la vache de temps à autre, on constate le poids vivant de l'animal, et tant que ce poids n'augmente pas, la nourriture ne dépasse pas la proportion voulue et toute la ration de production se transforme en lait. Mais du moment que par la pesée on constate une augmentation dans le poids de l'animal, quelque faible qu'il soit, on a dépassé la limite; et si le cultivateur n'a en vue que la production du lait, il doit diminuer un peu la ration de nourriture qu'il donne à cet animal.

Cependant il arrive quelquefois, surtout en automne, que le cultivateur a intérêt à engraisser quelques vaches tout en continuant à les traire, alors les règles à suivre changent et ces vaches doivent être mises sur le même pied que les animaux à l'engrais, c'est-à-dire qu'il faut leur donner autant de nourriture qu'elles peuvent facilement en digérer.

Les praticiens ont reconnu, par expérience, que chez une vache en bon état, il faut comme ration d'entretien deux à trois livres de foin par 100 livres de son poids vivant ou l'équivalent en d'autres aliments, alors les animaux sont simplement entretenus et leur poids n'augmente point ni ne diminue. Une vache qui pèserait 500 livres prendra donc pour son entretien de 10 à 15 livres de foin par jour, ou l'équivalent en d'autre nourriture; alors pour avoir une production de lait quelconque, il faudra donner quelques livres de foin en plus, et c'est ce surcroît de nourriture seulement qui forme le lait, la première partie étant employée à l'entretien seulement de la vie animale.

Des vaches de grande taille mangeant par jour 45 livres de foin en hiver et 180 livres d'herbe en été, ont pu donner jusqu'à 885 gallons de lait par an; d'autres, d'une taille un peu moins développée, recevant constamment 33 livres de foin en hiver ou 132 livres d'herbe en été par jour, ont fourni un produit annuel de 743 gallons de lait. Des vaches de taille moyenne, avec une ration de 28 livres de foin en hiver ou l'équivalent en d'autre nourriture, ont donné jusqu'à 755 gallons de lait par an; tandis que des vaches, également de taille moyenne, mais appartenant aux meilleures vaches laitières, ont donné jusqu'à 790 gallons de lait par année, avec une ration journalière de 25 livres de foin ou leur équivalent.

Il n'y a pas que la nourriture qui influe sur la production du lait. Le temps qui s'est écoulé depuis le vêlage a aussi son influence. Des observations sur plusieurs vaches, ont fait voir qu'après le vêlage, pendant les soixante premiers jours, la production a été de quatre gallons et demi de lait par jour, et que pendant les quatre-vingts jours suivants elle n'a été que de trois gallons et demi. En poursuivant l'expérience pendant les soixante jours suivants la vache

n'a donné que 2½ de gallons de lait ; pendant 30 jours, 2 gallons ; et pendant 40 autres jours 1½ gallon par jour. L'expérience se faisait sur l'une des vaches de qualité supérieure comme laitière. Pour des vaches de qualité médiocre, la production en lait devait encore moins forte.

Emploi du lait.—Le lait peut être employé de quatre manières différentes : 1o. pour la vente en nature ; 2o. pour la fabrication du fromage ; 3o. pour la fabrication du beurre ; 4o. pour l'engraissement des veaux.

La vente du lait en nature est sans contredit la manière la plus avantageuse de tirer parti de ce produit. Elle n'a qu'un défaut, c'est que la vente de ce produit est limitée à un petit nombre de localités situées près des villes ou dans le voisinage d'un grand centre de population. Il n'y a donc que les cultivateurs placés dans cette situation qui puissent vendre le lait en nature avec profit ; alors le transport en est facile et le produit se vend à l'état frais. Cependant cette vente n'est possible que si elle est faite par un membre de la famille, intéressé à son succès. En dehors de ces conditions, on pourrait peut-être vendre une partie du lait produit, mais il en resterait toujours en mains, et alors il serait à craindre que la vente par parcelle en lait fit tort à une autre spéculation telle que la fabrication du beurre ou du fromage. On calcule, tout frais payé, que la vente du lait en nature paye 7 cts le pot. — (A suivre)

Valeur du sarrasin.

Un préjugé pèse sur le sarrasin ; peu de personnes le regardent comme un aliment substantiel, cependant il est des endroits où les cultivateurs en font leur unique nourriture, là où la culture du blé se fait difficilement vu les gelées fréquentes qui en mettent la récolte en danger.

L'emploi de la farine de sarrasin mêlée à celle d'orge ou de blé d'Inde, est la base de l'engraissement des volailles dans certaines localités, et l'on sait même que l'usage exclusif du sarrasin donnerait même un accroissement de poids plus considérable, mais que la volaille perdrait de sa finesse.

Le son de sarrasin est très utile à la nourriture des porcs, et des analyses chimiques ont prouvé que le sarrasin contient en grandes proportions des substances éminemment propres à la production de la chair et de la graisse. Eh bien ! cette graine qui, à poids égal, a une valeur nutritive peu différente de celle du blé, ne se vend en moyenne que la moitié du prix du blé, parfois moins, et l'on voit immédiatement la conséquence de ceci : le cultivateur doit consommer par lui-même ou ses animaux le plus possible de sarrasin, parce que c'est un aliment sain et substantiel, parce que c'est peut être la plante alimentaire la plus économique ; il doit en porter le moins possible au marché, parce que son prix de vente n'est pas absolument rémunérateur. Il faut s'en servir, en acheter même si l'on n'en récolte pas.

Taille des gadeliers.

Ce petit arbre fruitier que nous voyons tant négligé dans la plupart des jardins nous donne l'occasion

d'inviter ceux qui le cultivent à le mieux soigner, surtout d'en surveiller la taille avec plus d'attention. Il ne suffit pas d'avoir des gadeliers tout le long de la clôture d'un jardin, taillés comme on taille une haie, de sorte qu'il y a tellement de confusion qu'il est impossible qu'il y ait de fruit ; et le peu qu'il y a est tellement privé de la présence des agents atmosphériques indispensables à la fructification, tels que : les rayons solaires et l'air avec tous les gaz dont il est composé, et enfin l'humidité des nuits après les fortes chaleurs de la journée ; tout cela étant donc indispensable, autant à la végétation qu'à la fructification, manque complètement dans ces boules compactes, où il n'y a que des grappilles mal constituées, composées de fruits à demi mûrs, tandis que le reste de la grappe demeure complètement vert, en sorte que cela ne donne que très peu de produits. Cependant c'est un fruit très recherché, comme fruit de table, fruit à confitures, fruit à liqueurs ou sirops, etc., qui devient en réalité bien rémunérateur et est en grande demande sur les marchés de nos villes.

Nous savons qu'au mois d'août, de chaque année, notre entreprenant pépiniériste Canadien, M. Auguste Dupuis, peut à peine suffire aux demandes de ce fruit qu'il vend 50 cts le gallon ; l'été dernier, il en a vendu 250 gallons sans compter que M. Duquis a tenu en réserve une provision suffisante pour faire 45 gallons de vin qui a hautement été apprécié par les connaisseurs à la dernière exhibition de la Société d'horticulture du comté de l'Islet. En supposant que ce vin ait eu une valeur de \$1.50 le gallon, M. Dupuis aurait donc réalisé \$193.50 uniquement avec ces fruits. Nous pouvons donc être assurés que, suivant l'emplacement que cette culture exige, avec une taille bien entendue, comme elle se pratique à la pépinière de M. Dupuis, il y a très peu de plantes qui soient à même de donner autant de produits. Les plants de gadeliers peuvent être achetés chez M. Dupuis à 30 cts pièce.

Maintenant, revenons à la taille du gadelier qui est toute simple ; car avec un peu de goût, un amateur saura de suite non-seulement diriger une plantation nouvelle, mais encore réformer les vieux pieds dont il jouira aussitôt.

Le gadelier se prête à toutes les formes que l'on veut bien lui faire prendre. C'est l'arbre fruitier le plus facile à diriger et, sans contredit, le plus élégant, quand il est chargé de ses fruits, car vous voyez de la base au sommet une rangée de grappes les unes dans les autres sans solution de continuité, brillante comme du corail ; c'est le plus beau coup d'œil de nos arbres fruitiers.

Nous allons commencer par la forme la plus ordinaire, qui est le buisson, auquel nous donnons, après la réforme le nom de *gerbe*. La gerbe est la forme la plus avantageuse sous tous les rapports ; elle donne plus de produits qu'aucune autre forme ; elle ne nécessite point de tuteurs ni de baguettes et par conséquent point de temps pour le palisser. Cette forme peut s'associer avantageusement dans les vergers plantés, soit en arbre en plein vent, arbres en pyramide ou bien encore en gobelet, donc, alternés avec ces arbres, il remplit le vide que ceux-ci laissent au-dessous. Cependant, nous ne donnons pas cela comme une règle à suivre, car celui qui voudra obtenir de beaux et bons fruits, et en quantité devra les planter

seuls et à découvert, car les arbres en plein vent leur sont très nuisibles, vu qu'ils interceptent la lumière et les fluides que nous avons mentionnés plus haut.

Nous allons commencer par réformer une touffe déjà venue, afin de profiter au plus tôt de cet avantage. On prend à la base de la touffe chaque tige en particulier que l'on suit régulièrement afin de retrancher toutes les bifurcations qui se sont produites par le refoulement de sève, en ayant soin de conserver toujours la plus directe; mais on doit supprimer toutes celles qui sont trop sinuées ou qui ne tiennent pas dans une position régulière, car il y a toujours du reste dans les touffes dont il est question, et en suivant il faut tailler chaque petite brindille à environ deux pouces de longueur, et celles qui seraient trop fortes doivent être retranchées complètement à une épaisseur convenable afin de faire développer les yeux stipulaires de la base qu'on aura soin de pincer assez tôt pour les faire transformer en petites branches fruitières, de sorte que chaque tige ne devra point dépasser avec ses branches fruitières deux à trois pouces de diamètre.

Quand on a ainsi suivi exactement toutes les touffes, on jette un coup-d'œil sur l'ensemble, afin de distancer également chaque tige, de manière qu'à la hauteur de dix pouces elles soient espacées de quatre pouces, ce qui donnera encore entre les branches fruitières un espace d'un pouce d'intervalle pour la circulation de l'air, et cet espace s'agrandit d'autant plus que les branches s'alongent, puisque cela forme un triangle.

Mais à partir de cette hauteur on devra laisser quelques bifurcations afin de garnir les vides produits par l'écartement; il faudra alterner les branches bifurquées avec les unies de manière à conserver partout aussi régulièrement que possible une égale distance sans faire confusion; s'il ne se trouvait pas de bifurcations à l'endroit où sur les branches qui le nécessitent, on n'aura qu'à rabattre à la hauteur voulue les branches qui se trouveront dans les vides et on obtiendra les branches que l'on désire.—(A suivre.)

Plantation des arbres fruitiers.

Voyons d'abord comment on s'y prend pour planter des arbres fruitiers dans nos vergers. Il est à remarquer que celui qui fait ce travail n'apporte pas toujours dans la pratique les connaissances indispensables lorsqu'il s'agit de bien planter les arbres, et cela parce qu'on a l'habitude de toujours procéder de telle ou telle façon, sans raisonner son travail et sans se rendre compte des causes qui font qu'un arbre mal planté languit pendant quelques années et meurt parfois avant d'avoir produit, tandis qu'un autre planté de la même manière et dans les mêmes conditions poussera avec une grande vigueur et restera inflexible.

Le travail de la plantation des arbres est tellement important, qu'il ne devrait être confié qu'à des mains habiles, à des employés ayant une grande expérience dans la plantation des arbres. Généralement c'est le contraire qui arrive, car s'agit-il de planter un grand nombre d'arbres fruitiers sur un terrain, tous les employés de la ferme sont mis à l'œuvre, même ceux qui ne connaissent rien à la plantation, afin que ce

travail se fasse plus vite. De là les échecs que l'on éprouve dans l'établissement d'un verger. Il vaudrait mieux ne planter chaque année qu'un petit nombre d'arbres fruitiers et être sûr que l'opération a été bien faite.

Certains praticiens font, pour planter les arbres des trous d'une largeur et d'une profondeur convenables; mais, une fois ces trous creusés, ils y déposent au fond quatre ou cinq brouettées de fumier qu'ils recouvrent de cinq à six pouces de terre; les arbres sont placés sur cette espèce de couche; l'on recouvre les racines de terre, et quand le trou est rempli au niveau du sol, le collet est enterré à une profondeur de trois à quatre pouces au-dessous de la surface du terrain environnant. Dans ce cas, l'arbre est déjà placé trop profondément; que sera-ce quand le fumier placé au fond sera pourri et que l'affaissement du sol se sera produit?

Voici ce qui résulte ordinairement de cette manière d'opérer: la plupart des arbres languissent ou poussent vigoureusement pendant quelques années et meurent ensuite avant d'avoir produit. L'expérience a démontré que les arbres plantés trop profondément donnent peu ou même ne donnent pas de fruits, et que la plupart meurent asphyxiés avant de parvenir à la fructification, parce que leurs racines sont trop enfoncées et ne respirent pas librement.

Le plus ordinairement, ces arbres étant greffés rez terre s'affranchissent, c'est-à-dire que l'arbre se bouture sur place; le sujet sur lequel il est greffé meurt et se décompose; dans cet état, il en résulte un arbre affranchi poussant avec une vigueur telle qu'il ne donne que peu ou pas de fruits; de là la nécessité de trouver un moyen pour que l'arbre puisse se développer librement, donner des produits abondants et en rapport avec son étendue. Il suffit d'être observateur et de se rappeler les faits qui se produisent sous nos yeux.

La nature nous en fournit des exemples frappants que nous n'avons qu'à chercher à imiter. Lorsque nous parcourons une forêt, il nous est facile de constater que les plus grands et les plus beaux arbres présentent le collet de leurs racines placé en dehors du sol; de cet exemple nous devons conclure que, toutes les fois que nous aurons à procéder à la plantation d'arbres forestiers et d'ornement, nous devons imiter la nature en plaçant le collet de chaque arbre que nous planterons de manière à ce que, après l'affaissement complet du sol, le collet ne soit recouvert que d'un pouce à un pouce et demi de terre, qu'elle qu'en soit la nature.

Les raisons qui font procéder de cette manière sont les suivantes: Nous savons que les racines placées près de la surface trouveront dans tout leur parcours, et cela pendant toute la vie de l'arbre, une terre de meilleure qualité et profiteront davantage des engrais répandus à la surface du sol; d'une autre côté le collet et les racines de l'arbre étant placés superficiellement, respirent plus librement, et les arbres ne meurent jamais d'asphyxie; dans ces conditions la fructification ne se fait jamais attendre, et les fruits sont plus succulents que quand leurs racines vont chercher la nourriture à une grande profondeur.

Pour ce qui est du fumier, n'en mettons jamais au fond de nos trous au moment de la plantation; c'est

de l'engrais perdu, puisqu'il est placé hors de la portée des racines et qui va saturer les entrailles de la terre sans profit pour la végétation de l'arbre.

Contentons-nous donc de placer les racines de l'arbre dans une terre bien amendée; étendons régulièrement et horizontalement les racines des arbres en interposant de la terre entre elles, et lorsqu'elles sont recouvertes de quelques pouces de terre, déposons-y une épaisseur d'à peu près deux pouces de bon fumier bien pourri et bien trituré, en partant de la circonférence de trou jusqu'à trois à quatre pouces de distance du pied de l'arbre; presque toujours une bonne brouettée de fumier suffit pour un trou de 6 pieds de diamètre, au lieu de quatre ou cinq qui ne servent à rien quand elles sont placées sous le pied de l'arbre. Le fumier disposé de la manière que nous recommandons se trouvera à la portée des racines, et cet engrais, entraîné par l'eau des pluies, ira saturer la couche de terre où elles sont plongées, ce qui détermine une végétation abondante de la partie souterraine et aérienne des arbres.

En faisant l'application de ces principes, on évitera les déceptions dont nous avons parlé plus haut, et qui peuvent se résumer en deux mots: stérilité et mort résultant d'une plantation mal faite. On obtiendra au contraire vigueur et fructification, si l'on suit nos indications.

Choses et autres.

L'engraissement des bêtes à cornes.—Avez-vous entendu dire demandait il y a quelque temps un agriculteur de M. Hobson dans une réunion de fermiers, qu'un animal puisse augmenter en poids de quatre livres par jour? et un des assistants donna les détails suivants:

Le 1er décembre j'achetais un jeune bœuf de race, un court corne et je le pesais. Son poids était alors de 1,210 livres. Le 2 janvier il était de 1,268, le 2 février de 1,380 livres, le 2 mars 1,516 livres, le 1er avril 1,600, le 1er mai 1,688, le 1er juin 1,734 et le 13 juin 1,776 livres. Soit un gain de 566 livres en 195 jours ou un peu moins de 3 livres par jour. Ce résultat est déjà très beau.

M. Honsberger qui donnait ces détails ajouta: "J'ai coutume de peser très régulièrement les animaux que j'engraisse et quand il y en a qui ne gagnent pas en poids deux livres par jour je me hâte de les vendre, car ils ne payent pas leur nourriture.

Mes rations se composent de foin, de trèfle haché et de tiges de blé-d'Inde avec un gallon de grue, farine de blé-d'Inde et de seigle, mêlés également, deux fois par jour, 20 livres de betteraves à sucre hachées. Foin haché et tiges de blé-d'Inde à discrétion.

Plusieurs fermiers préfèrent le seigle à l'orge et emploient le son et les pois moulus pour remplacer les rations ci-dessus.

Pour la nourriture en vert, des fermiers préfèrent les vesces et l'avoine semées ensemble, aux pois et à l'avoine mêlés. Ils prétendent que les animaux l'aiment mieux et que bien souvent ils mangent l'avoine et laissent les pois.

L'enfouissement dans la terre du trèfle ou d'autres récoltes en vert convient surtout aux terres légères. C'est le trèfle employé de cette façon qui donne les meilleurs résultats, puis le seigle, le sarrasin.

Animaux à l'engrais.—Le blé-d'Inde et l'avoine moulus ensemble forment une excellente ration pour les animaux à l'engrais. D'abord faites moudre le blé-d'Inde et l'avoine en égale quantité. Ensuite, quand l'animal aura gagné du poids, augmentez la proportion du blé d'Inde et ajoutez-y du pain de lin. Une livre de ce mélange par 100 livres pesant de l'animal est suffisant. Il faut donner cette proportion par jour et en deux repas.

Dégénération de la race porcine.—La raison pour laquelle la race porcine ne possède plus la vigueur d'autrefois, se trouve dans le fait que l'on emploie pour la reproduction de trop

jeunes reproducteurs, réservant pour la boucherie les plus vieux. Il est bien vrai qu'il est coûteux de garder un cochon reproducteur pendant cinq à six ans, puisqu'après cet âge l'animal n'est tout au plus bon qu'à faire du savon. Dans ce cas, plusieurs cultivateurs pourraient s'entendre pour garder à frais communs un bon reproducteur jusqu'à cet âge.

RECETTES

Mastic indestructible.

On fait bouillir 4 livres d'ombre brune pendant deux heures dans 7 livres d'huile de lin, et on ajoute 2 onces de cire. On ôte du feu et on incorpore 5½ livres de blanc d'Espagne et 11 livres de blanc de plomb.—"La science populaire" publiée à Montréal.

Beurre ranci.

On le purifie de diverses manières: 1o. On le mêle avec deux fois son poids d'eau bouillante en brassant bien, puis on verse le beurre fondu dans de l'eau glacée. 2o. On le lave dans du bon lait qui dissout l'acide butyrique cause de la rancidité, puis on lave à l'eau fraîche. 3o. Battre un quart de livre de bonne chaux nouvelle dans un seau d'eau. Laisser reposer et prendre la partie claire dans laquelle on lavera le beurre.—Idem.

District de Kamouraska. } COUR DE CIRCUIT.

No. 8265.

Le deux février mil huit cent quatre-vingt sept.

(En vacance.)

MAGLOIRE MORNEAU, cultivateur, de la paroisse de St-Paschal,

Demandeur.

vs.

JOSEPH PARADIS, cultivateur, et NARCISSE PARADIS, ancien cultivateur, tous deux ci-devant de St-Paschal et maintenant absents de la Province de Québec,

Défendeurs.

Vu la requête produite ce jour, il est ordonné aux Défendeurs de comparaître sous deux mois.

P. LANGLAIS,

G. C. C.

10 février 1887.

CANADA, }
PROVINCE DE QUEBEC, } COUR SUPÉRIEURE.
District de Kamouraska.

No. 879.

Le trois février mil huit cent quatre-vingt sept.

(en vacance)

DAME MARIE CHARLOTTE ALMA ROY, de la ville de Manchester, en l'Etat du New-Hampshire, l'un des Etats de l'Amérique du Nord, épouse d'Emile Sylvain, médecin du même lieu et le dit Emile Sylvain mis en cause pour autoriser sa dite épouse à ester en justice, Marie Eliane Esther Roy, fille majeure, de la ville de Montmagny, et Albert Joseph Bender, éc., avocat, en sa qualité de tuteur dument élu en justice à Marie Léonie Angélique Roy, Marie Thérèse Adrienne Roy, Marie Eva Sophie Ernestine Roy, enfants mineurs, tous de la ville de Montmagny,

Demandeurs,

vs.

CHARLES CHOUINARD, cultivateur, ci-devant de la paroisse de Ste Anne de la Pocatière, actuellement d'endroits inconnus aux Demandeurs dans les Etats-Unis de l'Amérique du Nord,

Défendeur.

Il est ordonné au Défendeur de comparaître dans les deux mois.

J. G. PELLETIER,

P. C. S.

3 février 1887.

Terre à vendre.

Une magnifique terre, en bon état de culture, de trois arpents et demi sur quarante-deux arpents de profondeur, située au Village de St Roch des Aulnaies, voisin de Jean-Baptiste Dupuis, éc., près des écoles, du moulin à farine, des magasins et de la fromagerie, avec maison, grange et autres bâtisses. L'eau en abondance est à proximité de la maison et des bâtiments.

Pour les conditions de vente, s'adresser à

EUSEBE PELLETIER

An Village de St Roch des Aulnaies.

A vendre par M. Eusèbe Pelletier, une bonne vache laitière Ayrshire, avec pedigree, provenant de la ferme de M. L. Gibb. Prix : \$30.

3 février 1887.

FROMAGERIE COMPLETE A VENDRE

STE FLAVIE.

A vendre à Ste Flavie, comté de Rimouski, une fromagerie complète, dans un état parfait de conservation, n'ayant servi qu'environ quatre mois.

S'adresser à

JOSEPH CHOUINARD,

Fromager à Ste Flavie.

27 janvier 1887.

A VENDRE

BETAIL AYRSHIRE,

COCHONS BERKSHIRES,

VOLAILLES PLYMOUTH ROCK

S'adresser à

M. LOUIS BEAUBIEN,

16, Rue St Jacques, MONTREAL

ECREMEUSE DE LAVAL!

INSTRUMENTS de Paterson & Frère : Charrues d'acier, Charrues à siège, Charrues à un cheval, Charrues à 2 et à 3 oreilles, Herse et Cultivateurs à dents à ressort, Faneuses à un cheval et à 2 chevaux, Moissonneuses, Liasses, Râteaux, Hache-paille, Moulins à mouture Raymond, etc.

INSTRUMENTS de la Compagnie Manufacturière Massey Faneuses Toronto, Râteaux, etc.

INSTRUMENTS PLANET, Jr.

Semoirs à graines de jardin, petits Cultivateurs à bras, Cultivateurs, Hoes à cheval, etc. Les meilleurs instruments de ce genre. Petits semoirs à graines de Randolph.

Grand nombre d'instruments agricoles d'un usage journalier.

Charrues à double versoir avec arrache-patates.

Machines à moudre de Vessot.

Ustensiles de beurrerie et engins à vapeur, sur commande, etc. Assortiment de pièces de réparations. Dents de Faneuses. Torduses.

Moulins à scie portatifs, de toutes sortes. Matériel de fromagerie, etc., etc.

A vendre chez

LEFRANCOIS & THIBOUTOT.

110, rue St Paul, Québec

28 mai 1885.

L. A. LANGLAIS, AVOCAT, de Fraserville, P. Q., suit les Cours de Rimouski, de Kamouraska et de Montmagny. Il s'occupe de prêts d'argent hypothécaires et autres.

CHEMIN DE FER INTERCOLONIAL

1886---Arrangement pour la saison d'hiver---1887

Le et après lundi, 14 juin 1886, les trains de ce chemin partiront de la Station de Ste Anne (le dimanche excepté) comme suit :

Pour Lévis.....	12.35 A. M.
Pour Lévis.....	9.50 A. M.
Pour St-Jean et Halifax.....	10.38 A. M.
Pour Lévis.....	3.10 P. M.
Pour la Rivière-du-Loup.....	3.50 P. M.
Pour la Rivière-du-Loup.....	10.32 P. M.

Tous les trains marchent sur l'heure du temps conventionnel de l'Est.

D. POTTINGER, Surintendant en chef

Bureau du chemin de fer,

Moncton, N. Bk., 22 novembre 1886.

AUX CULTIVATEURS!

Qui désirent se procurer les instruments les mieux adaptés pour la culture de ce district, ils trouveront les articles suivants :

Arrache pierres et Souches, Aiguiseur de Faulx, Arrache patates les plus modernes, Arrosoirs ou distributeurs d'engrais liquide.

Bouleverseurs à deux chevaux, Brouettes, Barattes de toutes grandeurs.

Charrues de fonte durcie et trémpée, Charrues d'acier meilleurs modèles, Charrue sous-sol, Charrues tournantes en versoir mobile pour côteaux, Charrues à double versoir pour binage, Charrues Sulky, Charrues à trois sillons, Cramoirs, Cribles ordinaires et Cribles séparateurs, Coupe légumes, Cultivateurs assortis avec sarceleurs et rancheuseurs.

Faneuses pour un et deux chevaux améliorées Faneuses pour étendre le foin.

Fourneaux agricoles de 30 à 75 gallons.

Godendard et Machine à scier les bûches.

Herse rotatoires, Herse carrées pour un et deux chevaux. Herse améliorées à charnière, Houe et Cultivateur roues; Houe à la main, Hache-paille (assortis) s'aiguissant lui-même,

Leviers pour gruisser les roues de voitures, Laveuses mécaniques (assorties).

Moissonneuses les plus améliorées, Machines à battre, système Gray, pour un et deux chevaux, Machines pour semer les patates, couper les germes, combinées, Manipulateur mécanique pour le beurre.

Presse à foin.

Râteaux à cheval améliorés, Rouleaux de jardins, Rouleaux de champs pour un ou deux chevaux, avec appareil pour semer la graine de mil.

Semoirs graines de jardin, à Semoirs à la volée, Semoirs combinés pour grain et graine de mil, Scies rondes s'adaptant à un pouvoir quelconque.

Teneur de sac pour empocher, Tomberaux écossais, Tomberaux pour étendre le fumier, etc, etc.

AUSSI : pièces pour réparations de toutes espèces d'instruments agricoles. Et Balances pour municipalités pour peser le foin, etc.

CHEZ

CHARLES T. COTÉ.

Gérant de la Cie Manufacturière de Québec.

Fabrique à La Caubardière.

On devra s'adresser à l'avenir à

F. ALFRED ST-LAURENT

No 17 Rue St Jacques, QUEBEC